



## Communiqué de presse du canton de Berne

### **Canton de Berne: Prestations accrues pour les jeunes à la recherche d'un emploi (04.06.2009)**

**Le canton de Berne développe ses prestations pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi. Les offices régionaux de placement (ORP) exploitent désormais une ligne directe (« hotline ») pour des entretiens d'information, les places de stage ont augmenté de 40% dans l'économie, il existe de nouvelles brochures avec des offres après l'apprentissage ou les études et le plan B destiné aux jeunes en difficulté a été remanié. Les offres d'emploi sont actuellement limitées, mais les jeunes Bernois peuvent tabler sur le soutien des ORP.**

Les jeunes qui terminent leurs études ou leur apprentissage cette année devront se montrer particulièrement endurants. Nombre d'entre eux ne pourront pas enchaîner directement avec leur premier emploi. La situation économique oblige en effet beaucoup d'entreprises à recourir au chômage partiel ou à réduire leur effectif. Avec les offices régionaux de placement (ORP), les caisses de chômage, la gestion des cas dans la formation professionnelle et d'autres prestations, le canton de Berne propose aux jeunes à la recherche d'un emploi un réseau de soutien bien développé ainsi qu'une garantie d'existence. Depuis le début de l'année, la décélération économique a conduit la Direction de l'économie publique et la Direction de l'instruction publique à élaborer des offres en étroite coopération pour permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience et développer leurs connaissances. Toute personne qui ne trouve pas un emploi devrait s'adresser rapidement à son ORP.

#### **Nouveau : bref entretien dans les ORP après l'apprentissage ou les études**

A la faveur d'un bref entretien, les jeunes pourront s'informer des prestations de l'ORP et décider ensuite s'ils veulent s'y inscrire. La ligne téléphonique directe (« hotline ») mise à la disposition par chaque ORP peut être consultée sur le site Internet du beco Economie bernoise, à l'adresse [www.be.ch/go4job](http://www.be.ch/go4job).

#### **Nouveau : nombreuses offres de stage ou places d'assistant**

Grâce à une étroite collaboration avec l'économie, les ORP pourront proposer cette année 40% de places de stage supplémentaires, ainsi que des programmes de qualification et des formations continues. Un dépliant donne une vue d'ensemble des offres facilitant la recherche d'emploi pour les jeunes. Les stages et programmes d'occupation temporaire permettent d'acquérir de l'expérience professionnelle. Quant aux jeunes en fin d'études, ils se voient proposer des programmes de qualification ou des places d'assistant par plusieurs organisations. Le dépliant peut être obtenu auprès des ORP, les offres étant également détaillées sous [www.be.ch/go4job](http://www.be.ch/go4job).

#### **Nouveau plan B**

Avec le plan B, les Directions de l'économie publique, de l'instruction publique et de la santé publique et de la prévoyance sociale proposent des solutions pour se rapprocher de ses objectifs personnels sur le marché du travail. La brochure a été remaniée et s'adresse maintenant directement aux jeunes. Le site Internet de plan B donne la parole aux jeunes qui, au terme de leur apprentissage ou de leurs études, ont eu des difficultés à intégrer le marché de l'emploi ([www.be.ch/planb](http://www.be.ch/planb)).

Tous ces objectifs visent à soutenir les efforts d'intégration des jeunes sur le marché du travail et à leur éviter ainsi le chômage. La situation des primo-accédants à l'emploi et l'évolution économique font l'objet d'un suivi continu. Les mesures seront adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

---

Ces mesures complètent les efforts déployés jusqu'ici par le Conseil-exécutif pour lutter contre le chômage des jeunes, une lutte qui constitue d'ailleurs une des priorités du programme gouvernemental pour la présente législature. Au cours des trois dernières années, des instruments tels que la conférence et le rapport sur les places d'apprentissage ont ainsi vu le jour. Des ressources supplémentaires sont en outre prévues pour les chômeurs de toutes les tranches d'âge. Les moyens budgétés en 2009 pour les mesures relevant du marché du travail sont ainsi passés de 42,7 à 49,6 millions de francs.

© 2009 Canton de Berne